

Session du 3 et 4 février 2020

Intervention de Jean-Paul Pavillon

**Commission de l'éducation, de la culture et de la citoyenneté
Collèges**

Monsieur le Président,
Cher·e·s collègues,

Nous observons une forte augmentation des crédits d'investissement dans les collèges avec ce BP mais rien de moins que normal vu les autorisations de programme votées depuis 2015. La réalisation des projets de construction/rénovation de quelques collèges est en effet très attendue.

Vous ouvrez une nouvelle autorisation de programme de 3.6M€, dont 1.2M€ en 2020, pour la gestion du patrimoine des collèges. Nous espérons que ces crédits permettront de solutionner rapidement les dysfonctionnements rencontrés dans certains collèges (matériel pédagogiques défectueux, fenêtres qui ne ferment pas...). Quelle est la liste des travaux prévus en 2020 ? Nous notons cependant, que le montant budgété pour les grosses réparations était de 1.3M€ au BP2019. Donc perte de 100 000€

Mais tous ces investissements sont encore insuffisants : les programmes d'accessibilité sont à peine entamés (12M€ votés en 2017, vous proposez d'atteindre 1.18M€ fin 2020 laissant 11M€ à financer en 2021), le reste à financer pour le développement numérique sera de 4M€ en 2021. Nous demandons une augmentation des crédits de paiement sur ces programmes, comme sur le programme énergie. Malgré des bâtiments classés B ou C, l'urgence climatique nous oblige à être exemplaire dans l'entretien de notre patrimoine.

Les taux sont bas, investissons aujourd'hui et tenons nos engagements : les AP ont été votées durant ce mandat, ne laissons pas aux futurs conseillers départementaux la charge de les réaliser.

Enfin Beaupréau, projet acté depuis 2007 et confirmé par l'étude de sectorisation en 2018, ouvrons l'AP et réalisons les études en 2020. C'est le sens de notre amendement.

Quelle est votre position ? Est-ce que ce collège sera opérationnel en 2023 ?